

# AVIS D’AFFICHAGE

## relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-47 et L5211-48 du code général des collectivités territoriales, le public est informé des délibérations du Bureau suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération  
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)  
Bureau réuni en date du 14 décembre 2020, 59 membres en exercice  
Présidé par Fabian JORDAN**

***(Convocation envoyée le 8 décembre 2020)***

### COMPTE RENDU SUCCINCT

**PRESENTS (49)** : Mme AGUDO-PEREZ, Mme BAECHTEL, M. BEHE, M. BELLONI, M. BERGDOLL, M. BITSCHENE, Mme BONI DA SILVA, M. BOUILLÉ, Mme BUCHERT, M. BUX, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, Mme DUPONT-DUFEUTRELLE, M. DUSSOURD, M. FUCHS, Mme GENSBEITEL, M. GOEPFERT, Mme GOETZ, Mme GOLDSTEIN, M. GREILSAMMER, M. HAGENBACH, M. HILLMEYER, M. JORDAN, M. JULIEN, Mme KEMPF, M. LECONTE, M. LIPP, M. LOGEL, Mme LUTOLF-CAMORALI, Mme MEHLEN, M. MENSCH, Mme MEYER, M. MINERY, M. MOR, Mme MOTTE, M. NEUMANN, M. ONIMUS, Mme RAPP, M. RICHARD, M. RICHE, M. SALZE, Mme SCHELL, M. SCHILDKNECHT, M. STURCHLER, Mme TALLEUX, M. TORANELLI, M. VIOLA, M. WOLFF et Mme ZELLER.

**EXCUSES / ABSENTS (7)** : M. ENGASSER, Mme JENN, Mme MILLION, M. NICOLAS, M. SCHILLINGER, Mme SORNIN et M. TRIMAILLE.

**PROCURATIONS (3)** : M. GUTH à M. LOGEL, M. HOMÉ à Mme LUTOLF-CAMORALI et M. LAUGEL à Mme AGUDO-PEREZ.

### **Les membres du Bureau ont adopté les délibérations suivantes :**

1°

Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l’unanimité des suffrages exprimés.

## **FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES**

### **- Administration générale**

2° Projet de délibération du  
Bureau n°238B

Siège de la Maison du Territoire : acquisition  
d'un ensemble immobilier à usage tertiaire sis à  
Sausheim 9 avenue Konrad Adenauer (534)

La délibération du Bureau est adoptée à la  
majorité des suffrages exprimés.

## **UN TERRITOIRE ATTRACTIF : EMPLOI, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

### **- Attractivité, développement touristique et culturel**

3° Projet de délibération du  
Bureau n°234B

Événement Destination Automobile : versement  
d'une subvention au Parc des Expositions de  
Mulhouse - Mulhouse Expo SAEML (021)

La délibération du Bureau est adoptée à  
l'unanimité des suffrages exprimés.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Président

Fabian JORDAN

**Les personnes intéressées peuvent consulter le recueil dans lequel figure l'ensemble des délibérations du Bureau au Secrétariat des assemblées, 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse, entrée A, bureau n° 231-2<sup>ème</sup> étage.**